

Projet de loi de financement de la sécurité sociale 2023 :

De nouvelles coupes dans les dépenses de la sécu et la menace de la réforme des retraites continue !

Le gouvernement a présenté son projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2023. Ce projet initial ne comprend pas d'article sur la réforme des retraites, mais la première ministre a fait savoir le 27 septembre qu'elle déciderait d'ici la fin de la semaine si un amendement au projet serait déposé. Rien n'écarte donc pour l'instant un passage en force sur la réforme des retraites .

Le PLFSS 2023 table sur un déficit de la sécu de 6,8 Mds€ pour 2023 (contre 39 Mds€ en 2020 au plus fort de la crise COVID, 17,8 Mds€ en 2022, et 24,3 Mds€ en 2021).

En fait, il s'agit surtout d'un catalogue de bonnes intentions affichées par le gouvernement pour masquer le fait qu'au bout du compte, **il faut faire revenir rapidement les comptes sociaux à l'équilibre, pour, à terme, parvenir aux 3 % de déficits publics acceptés par Bruxelles et la finance.** Et comme il ne s'agit certainement pas d'augmenter les recettes et donc les cotisations, le but est de baisser les dépenses.

Sachant que la sécurité sociale prend à sa charge la dette liée au COVID, il est donc assuré que les belles promesses faites n'engageront que celles et ceux qui les écoutent. De plus si quelques mesures sont prévues pour la perte d'autonomie (recrutement d'infirmier-es et d'aides soignant-es, sans répondre véritablement aux besoins, dont la nécessité de créer 200 000 emplois en EHPAD et 100 000 dans les services à domicile), on est bien loin du compte..... Et ce n'est certainement pas en "capitalisant" sur les mesures d'urgence ("mission flash") de cet été au demeurant bien insuffisantes que l'on améliorera l'accès à la santé de toutes et tous sachant que 1,3 Mds € de coupes dans les dépenses d'assurance - maladie sont prévues !

Pour Solidaires, le « trou de la sécu » est largement artificiel : plutôt que sabrer dans les dépenses de santé, c'est à la restauration des recettes de la Sécu qu'il faut procéder en remettant en cause les 75 Mds€ d'exonérations de cotisations sociales, en augmentant la cotisation sociale patronale, et en mettant en place une cotisation sociale sur les dividendes des actionnaires pour reprendre dans leur poche ce qu'ils nous ont pris !